

Pour insérer une annonce emploi, contactez votre conseiller personnel



Christian Frey
au 021 349 50 53

tamedia
publications romandes

mytamedia.ch

Cadres	2 à 3	Informatique/Télécoms	8 à 9
Juridique	2	Apprentissage	11
Bâtiment/Construction	3 à 4	Enseignement	11
Finance/Comptabilité	5	Emplois divers	11
Médical, paramédical et social	5 à 6	Petites annonces	12
Arts et métiers	6		
Vente/Représentation	6 à 7	Formation	
Marketing/Communication	8	L'école se donne des moyens pour changer les stéréotypes attachés à certaines professions.	12
Commerce/Administration	8		
Industrie/Ingénierie	8 à 9		

Plus de
6'000
annonces
en ligne

jobup.ch
N°1 en Suisse romande

Prenez votre carrière en main!

24 Emploi

139 OFFRES

APM, un club d'échange d'idées pour des chefs d'entreprise non concurrents

Créé il y a vingt-cinq ans en France par le patron de Sodexho, le club APM s'implante dans le canton de Vaud

Etienne Opliger

Lorsqu'il a créé l'Association progrès du management (APM) en 1987, Pierre Bellon, patron du géant français de la restauration collective Sodexho, imaginait-il que son initiative se développerait aussi rapidement? Vingt-cinq ans plus tard, ils sont 6500 chefs d'entreprise et cadres supérieurs francophones, ressortissants de 16 pays, qui ont adhéré à la philosophie et aux principes pédagogiques sur lesquels Pierre Bellon a fondé l'APM. Ils sont répartis en 320 clubs dont 3 en Suisse. Genève a ouvert la voie voilà quatorze ans, Neuchâtel a suivi il y a environ cinq ans et, depuis le début de l'année, le canton de Vaud a son club Riviera Léman, basé à Lausanne.

«Le principe retenu par Pierre Bellon, lorsqu'il a fondé l'APM, était de rassembler des chefs d'entreprise non concurrents pour rompre leur solitude en leur permettant un échange sur les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur entreprise. Ainsi, ils découvrent d'autres manières de penser et de regarder des situations similaires aux leurs, précise Tatiana Daneschwar Roux, direc-



Hervé Henry (à g.) a implanté le premier club APM suisse, à Genève. Tatiana Daneschwar Roux a fondé le club vaudois, dont Hervé Martin a été l'un des premiers adhérents. ALINE STAUB

«L'ampleur des entreprises varie, l'ampleur des préoccupations des patrons et des cadres aussi, mais la nature des problèmes reste la même»

Tatiana Daneschwar Roux
Fondatrice du club APM vaudois

trice de Perspectives, une société de conseils en ressources humaines et coaching, qui a créé le club vaudois. Ils ne peuvent pas s'ouvrir à des proches, parce qu'ils n'ont personne à qui se confier ou tout simplement ne le veulent-ils pas. Ils sont seuls, ils roulent la tête dans le guidon et ils se renferment.»

Thèmes variés

«Les adhérents s'engagent à se perfectionner dans le but de faire progresser durablement leur entreprise, poursuit Tatiana Daneschwar Roux. Dans un club APM,

on ne parle pas seulement d'économie ou de management mais on repense la culture, la société, les différences, le monde ou encore les relations humaines.»

L'éventail des thèmes abordés lors des réunions est donc très large. Quelques exemples? A Lausanne, le programme a débuté avec une cantatrice qui a parlé de l'impact de la voix sur le leadership. Lors d'une réunion suivante, les participants se sont penchés sur la meilleure façon de s'engager en équipe, avec la participation du guide français de haute montagne Erik Decamp.

L'an prochain, ils débattront des nouvelles techniques d'espionnage, sous la direction d'un expert français en sécurité informatique. Au total, dix réunions d'une demi-journée chacune sont agendées chaque année.

Un club compte en général entre 15 et 20 adhérents. Toutes les activités économiques, toutes les cultures et des entreprises de toute taille peuvent être représentées. «L'ampleur des entreprises varie, l'ampleur des préoccupations des patrons et des cadres aussi, mais la nature des problèmes reste la même», note Tatiana Daneschwar Roux.

Compenser une lacune

Patron d'Adhemis, une société spécialisée dans le conseil et la formation en management, à Genève, Hervé Henry a été à l'origine de l'implantation d'APM en Suisse. «Il s'agissait alors de combler une lacune. Il n'y avait pas en Suisse d'institution, d'école ou de club favorisant les rencontres et les échanges entre patrons, à l'image de la pédagogie créée par Pierre Bellon. Or il est avéré que ce sont les dirigeants et leur développement professionnel et personnel qui font la croissance de l'entreprise. Et tous ces dirigeants apprécient le ballon d'oxygène intellectuel que leur offre une participation active à la vie du club. Le fait que ce soient les adhérents eux-mêmes qui choisissent les thèmes de leurs séances, souvent en s'inspirant de problèmes qu'ils rencontrent dans leur activité professionnelle, augmente l'at-

trait de ces rencontres. Les échanges d'idées et de conseils sont particulièrement enrichissants, d'autant plus que chacun des thèmes est mis en perspective par un intervenant extérieur.»

Hervé Martin est un des premiers adhérents du club APM Riviera-Léman. Il aime particulièrement la qualité des échanges entre les participants qui, la plupart du temps, lui sont utiles dans son activité professionnelle. Et pas seulement pour lui, mais aussi pour l'encadrement de son entreprise - il dirige la filiale lausannoise d'Avocis, prestataire de services de communication (Call Center) implanté en Suisse et en Allemagne. «A 62 ans, je ressens toujours le besoin de m'ouvrir aux autres, d'échanger des idées avec des dirigeants qui rencontrent les mêmes problèmes que moi et les voient avec le même regard.»

Que le nombre d'adhérents au club APM soit limité (à 25 membres) et que chaque secteur d'activité ne soit représenté que par une seule personne ne gêne nullement Hervé Martin. «Ces règles permettent des échanges plus francs et plus approfondis car il n'y a aucune concurrence parmi les participants. Et si celles-là tournent essentiellement, mais pas exclusivement, autour de problèmes liés au management et à l'économie, l'APM n'entend pas être un club de services ni un réseau d'affaires comme il en existe déjà plusieurs dans le canton de Vaud.»

www.apm.fr
e-mail: tdr@perspectives-rh.ch

Quelques suggestions pour savoir finir en beauté

L'œil du pro

Franck Le Vallois
Senior manager



Une année se termine. Finir est ambivalent. D'un côté, le sentiment de la fin est inconfortable. D'un autre, l'espoir d'un nouveau commencement est attrayant. Si l'on termine une relation ou un engagement lassants, voire repoussants, la fin est une libération. Si l'on doit quitter un environnement auquel on est très attaché, l'amputation est douloureuse. Parfois les deux sentiments sont mêlés, auxquels peut s'ajouter la peur de l'inconnu.

Dans tous les cas, il faut savoir finir, ou subir la fin de toute

chose. Le meilleur moyen d'en finir, c'est une lapalissade, c'est d'en finir! Juste consentir au fait que «c'est fini». Et tourner la page. Regarder devant. Même si l'avenir est bouché, c'est de lui que vient la suite.

Evidemment ce n'est pas si simple. Les liens au passé sont puissants. Quelques suggestions:

1. Anticiper. C'est une précieuse faculté. Si possible, ne pas attendre que d'autres ou que les événements décident de la fin à votre place. Subir est frustrant et la liberté intérieure plus difficile à conquérir. Si l'on doit malgré tout subir, chercher les ressources pour rebondir au plus vite et faire de la situation imprévue un choix.

2. Prendre le temps et les moyens de signifier son départ. Si les circonstances sont favorables, savoir saluer et remercier les lieux et les

personnes, autour d'une verrée par exemple... Au pire, si les sentiments sont ravageurs, si même la courtoisie n'est plus possible, rester sobre et mesuré. C'est une question d'élégance et de fierté personnelle. Eviter si possible la politique de la terre brûlée. On ne gagne jamais à laisser derrière soi un mauvais souvenir.

«Même si l'avenir est bouché, c'est de lui que vient la suite»

3. Partir! Partir sans se retourner, c'est-à-dire sans regret ni tentative de retour à l'identique. Le grand large vous attend!

4. Enfin, toujours se souvenir

d'une réalité très importante: personne n'appartient à personne. En conséquence, en dehors d'un contrat clairement défini, personne ne doit rien à personne. Tout ce qui est offert en plus du contrat, et qui caractérise notre vie sociale quotidienne - ne serait-ce qu'un sourire ou une sale gueule - est «cadeau». Ainsi, tout ce qui est attendu en dehors du contrat est illégitime, même si ça peut être compréhensible. C'est la seule façon de tourner le dos aux jeux relationnels empoisonnés, aux ressentiments et autres sentiments de frustration. C'est le seul chemin vers notre dignité et notre autonomie.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Finissons en beauté et vive les commencements, vive la liberté!

franck.levallois@bobst.com

Le chiffre

5

Soit le nombre de personnes que la Confédération a déjà engagées avant la votation du 9 février sur le nouveau plan de financement et d'aménagement ferroviaire FAIF. Ces postes seront supprimés en cas de non, a assuré lundi la ministre des Transports, Doris Leuthard. Pour mettre en œuvre le FAIF, l'Office fédéral des transports aura besoin d'engager 12 personnes. Ces emplois servent en grande partie à assurer des activités qui relevaient jusqu'ici des CFF. Ils seront financés par des coupes dans les crédits fédéraux à l'ex-régie. Cinq postes ont déjà été pourvus afin d'assurer une mise en œuvre dans les temps. ATS

Salaires

Accords aux CFF et à La Poste

Ni les employés de La Poste ni ceux des CFF n'ont obtenu d'augmentation générale de salaire l'année prochaine, ont annoncé les partenaires sociaux jeudi. Les associations de personnel et les syndicats se disent tout de même satisfaits des résultats obtenus lors des négociations salariales. A La Poste et sa filiale PostFinance, les collaborateurs soumis à la Convention collective de travail (CCT) recevront un versement unique de 700 francs au prorata du taux d'occupation, tandis que 0,8% de la masse salariale sera consacrée aux primes individuelles liées à la prestation. Quant aux CFF, ils mettront l'an prochain 0,9% de la masse salariale à disposition des augmentations individuelles. ATS